



CORONAVIRUS

COMMUNIQUÉ

25 MARS 2020

La séance régulière du 6 avril prochain sera tenue à huis clos, comme autorisé par l'arrêté de la ministre de la Santé des Services sociaux de la semaine dernière. Nous tenterons de rendre accessible, à distance, la séance pour la journaliste du journal Le Reflet qui pourrait alors vous tenir informée des décisions municipales.

Le bureau municipal est en parti fermé, c'est-à-dire que la directrice générale est au bureau aux heures régulières, mais vous devez privilégier les communications

par téléphone au 819 560-8422 ou par courriel à canton.lingwick@hsfqc.ca

et faire vos paiements de taxes, ou autres factures, par chèque, via Internet ou par guichet automatique. Si vous devez vous présenter au bureau, passez par la porte avant et la communication se fera au travers de la porte vitrée. Les documents pourront être laissés à cet endroit. Il n'y aura pas de rendez-vous avec l'inspecteur en bâtiment pour le moment. Vous devrez faire vos demandes ou envoyer vos questions par courriel à l'adresse ci-haut mentionnée et elles lui seront acheminées.

Les activités se déroulant dans les bâtiments municipaux sont arrêtées pour une période indéterminée.

Surveillez le site Internet de la municipalité pour suivre les informations que nous mettrons à votre disposition.

En terminant, nous vous rappelons qu'il est important d'appliquer l'ensemble des recommandations gouvernementales et d'apporter votre soutien et votre réconfort, dans la mesure du possible.

Bien sûr, il faut continuer de faire des marches à l'extérieur, d'aller chercher de la nourriture et d'aider nos aînés à faire leur épicerie. En tout temps, il faut respecter les règles de distanciation sociale, soit rester à deux mètres des autres personnes. Ce qu'il ne faut surtout pas faire, ce sont des réunions de parenté ou d'amis. « *Les soupers avec le beau-frère, les grands-parents ou les amis, c'est la pire chose à faire* », a insisté François Legault.

-30-

LA PRÉVENTION DES INFECTIONS:
Une responsabilité collective

Mise en œuvre des protocoles en milieux de soins

Tousssez dans votre coude

Jetez vos mouchoirs

Lavez vos mains

Adoption des mesures d'hygiène reconnues

Quebec.ca/coronavirus

Votre gouvernement

Québec